



Fleurines

www.fleurines.fr



& Vous



Comme un air de liberté...



Fleurinoises, Fleurinois, chers amis, J'évoquais le mois dernier les perspectives de retour à la liberté qui se profilait tels les amuse-bouches d'un été tant attendu, marqué par le retour à la « vie d'avant ». A l'image de la couverture de votre Fleurines & vous, j'espère que vous avez pu, comme beaucoup, redécouvrir le plaisir d'un déjeuner en terrasse ou tout simplement d'un café. J'espère également que vous aurez pu retrouver ces plaisirs simples des rencontres ou des retrouvailles avec des amis ou de la famille... ainsi que le plaisir gustatif de ce café ou de ce petit verre qui participe tant à l'ambiance du moment, et enfin le bonheur de cette lumière quasi estivale qui s'invite justement au moment où nous pouvons à nouveau circuler et profiter du monde extérieur. Dans ce contexte, il ne nous reste plus qu'à attendre l'échéance de fin juin pour recouvrer notre totale liberté et aborder l'été sans retenue.

Au risque d'être moralisateur, je ne peux que vous encourager à rester vigilants en maintenant les « gestes barrière » jusqu'à ce que nous ayons atteint une immunité collective. Je profite de cette tribune pour vous annoncer que le **département de l'Oise diligente actuellement une campagne de vaccination à travers différentes unités de vaccination mobiles. L'une d'entre elles se trouvera le 8 juin à Verneuil-en-Halatte au complexe des Aulnes, allée des Marais. La prise de rendez-vous pourra se faire au 03 44 25 09 08.**

Au-delà de ces perspectives réjouissantes, la vie continue avec durant le mois écoulé, l'incontournable commémoration du 8 mai 1945 qui rappelle à tous la victoire des alliés contre le nazisme et la barbarie. Compte tenu du contexte sanitaire et de l'envolée du nombre de commémorations (leur nombre a doublé en France en moins de 20 ans), il nous a semblé opportun d'en reprendre l'essentiel dans un article que vous trouverez dans ce numéro, plutôt que de les opérer sur le terrain, en comité restreint « normalisé ». En effet, il nous semble fondamental de travailler la vertu pédagogique et historique des événements passés pour que les générations futures s'en approprient les leçons et les fondamentaux.

Pour conclure ce nouveau numéro de Fleurines & Vous, il me reste à souhaiter à tous un excellent mois de juin, dernière ligne droite avant la trêve estivale tant attendue par nos plus jeunes Fleurinois, mais également et sans doute aucun, par tous ceux qui ont eu à souffrir ces derniers mois.

Très bonne lecture à tous et prenez soin de vous

Guillaume MARECHAL

Mai, un mois de commémorations



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Si les jeunes générations, la plupart du temps associées à ces cérémonies, ne peuvent malheureusement plus participer à ces hommages depuis de nombreux mois au regard des mesures restrictives initiées afin de lutter contre la pandémie de Covid-19, un travail de mémoire perdue, parfois loin des coruscants discours. La participation de notre jeunesse à ces célébrations reste néanmoins l'un des vecteurs de transmission et de réflexion sur les valeurs républicaines.

L'équipe municipale s'est donc réunie en format restreint le samedi 8 mai dernier, pour commémorer la victoire du 8 mai 1945.

Outre le 9 mai, Journée de l'Europe et anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, le deuxième dimanche de mai se célèbre la Fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme ; c'est également durant cette période qu'interviennent les deux journées nationales en mémoire de l'esclavage, aujourd'hui fixées par le calendrier républicain.

- **Le 10 mai, journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.** « *La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage*

d'autre part, perpétrés à partir du XV^e siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité. » C'était le 10 mai 2001, il y a vingt ans : le Sénat adoptait définitivement, à l'unanimité, la loi Taubira, l'une des quatre « lois mémorielles » adoptées entre 1990 et 2005. Pour la première fois, l'État français portait au rang de crime contre l'humanité le commerce des esclaves qui, entre le XV^e et le XIX^e siècle, a permis la déportation, de l'Afrique de l'Ouest vers les Amériques d'au moins 11 millions de personnes.

- **Le 23 mai, journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.**

Depuis la loi du 28 février 2017 relative à l'égalité réelle outre-mer, le 23 mai a été consacré « journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage », afin de célébrer la mémoire des personnes qui ont été victimes de ce crime contre l'humanité et de rendre hommage à la contribution qu'elles-mêmes et leurs descendants ont apportée à la construction de la Nation et de la République.

Enfin, le 27 mai, journée nationale de la Résistance, afin d'honorer les héros de la Résistance et les éclaireurs de la liberté.



Instauré par l'Assemblée nationale, cette journée, qui s'est tenue pour la première fois le 27 mai en 2014, est l'occasion d'une réflexion sur les valeurs de la Résistance et celles portées par le programme du Conseil national de la Résistance.

La date du 27 mai fait référence à la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR) qui s'est déroulée le 27 mai 1943 dans l'appartement de René Corbin, au premier étage du 48 rue du Four à Paris. Délégué du général de Gaulle, Jean Moulin souhaitait instaurer ce conseil dans le but d'unifier les divers mouvements de Résistance souvent désorganisés et cloisonnés et de coordonner l'action de la Résistance. Sous la présidence de Jean Moulin, le Conseil national de la Résistance



réunissait les représentants des huit grands mouvements de résistance, des deux grands syndicats d'avant-guerre ainsi que les représentants des six principaux partis politiques de la III^{ème} République.

Souhaitons tous un retour à « la normale » afin de pouvoir à nouveau honorer ensemble, et de façon inter-générationnelle, ce devoir de mémoire.



Calendrier du déconfinement : prochaines échéances

Le processus de déconfinement a débuté le 3 mai dernier. Les deux premières étapes sont déjà passées avec la reprise des élèves et la réouverture des commerces sous certaines conditions.

Mais à quoi devons-nous nous attendre avec les deux prochaines échéances ? La réponse est ici : ➔

Il est à noter que des jauges et des conditions particulières sont toujours imposées mais adaptées en fonction des superficies d'accueil du public, des dates et des règles sanitaires locales.



En cas de doute, ne pas hésiter à vous rapprocher de la mairie.



Bonne reprise à toutes et tous.

Notre piscine fait peau neuve pour l'été

Sans paraphraser Hérodote, notre chère piscine se prépare à renaître comme chaque année, mais à l'issue cette fois, de lourdes opérations de maintenance.

En effet, nous avons diligenté cette année d'importants travaux de maintenance de trois natures :

- **La réfection de la toiture des vestiaires** qui a permis de remettre une couche d'étanchéité sur toute la surface et éviter ainsi les infiltrations qui s'y opèrent depuis des années.

- **Le changement du dispositif de filtration** en vue d'une mise aux normes de celui-ci, en remplacement



de ce dernier qui existait depuis 1973.

- **La mise en place d'un système automatique de chloration** qui garantira désormais la juste adéquation entre la chloration opérée dans

l'eau du bassin et la qualité de l'eau constatée mesurée.

C'est ainsi que tel le Phénix, notre piscine de Fleurines s'apprête à renaître de ses cendres, plus forte, plus attrayante et plus performante que jamais.

Souhaitons d'ores et déjà que la météo puisse être au rendez-vous de la saison qui s'annonce pour nous offrir à tous l'opportunité de cet équipement aussi appétant que singulier.

Élections régionales et départementales 2021

Les élections régionales françaises de 2021 auront lieu les 20 et 27 juin prochain, en même temps que les élections départementales. Les bureaux de vote seront dédoublés au sein de la salle Firmin Declercq.

Initialement prévues en mars, ces élections ont été repoussées de trois mois en raison de la pandémie de Covid-19.

Quel est le mode de scrutin ?

Élections régionales

Organisées tous les six ans, les élections régionales permettent le renouvellement intégral des conseils régionaux (17) selon un "scrutin de liste à deux tours avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne avec prime majoritaire". Concrètement, il n'y a qu'un seul tour si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour. Les conseillers régionaux qui seront élus en juin bénéficieront d'un mandat un peu plus long, de six ans et neuf mois. Pourquoi ? En raison d'un calendrier électoral chargé en 2027, année d'élec-

tion présidentielle, qui a conduit le législateur à décaler les prochaines élections régionales à mars 2028.

Élections départementales :

Le mode de scrutin des élections départementales est très différent. si elles se tiennent, elles aussi, tous les six ans, elles sont organisées sur le modèle du "scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours". Pour renouveler le conseil départemental, chaque canton élit un binôme femme-homme et leurs suppléants. pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal à un quart des électeurs inscrits.

Quelles sont les compétences des régions ?

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre) précise les compétences de la région : "le conseil régional a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, cultu-

rel et scientifique de la région, le soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat, le soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine et le soutien aux politiques d'éducation et l'aménagement et l'égalité de ses territoires, ainsi que pour assurer la préservation de son identité et la promotion des langues régionales, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes".

Les régions gèrent les fonds européens dédiés aux régions depuis la loi maptam de 2014.

Quelles seront les mesures sanitaires mises en oeuvre ?

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, **le port du masque sera obligatoire** (il ne pourra être enlevé que pour une vérification d'identité). D'autre part, **seules trois personnes par scrutin seront autorisées à pénétrer simultanément dans la salle pour voter.**

Expositions

Vinciane Closset et Anne-Pascale Delattre ont le plaisir de vous inviter à leur exposition.



Toile de Vinciane Closset

Vinciane Closset

Exposition de Peintures à l'huile, acryliques & aquarelles avec l'amicale participation des sculptures d'Anne-Pascale Delattre Samedi 5, dimanche 6 et lundi

7 juin de 10h00 à 19h00.

Adresse: 78, Place du 8 mai, 60300 Apremont

www.vincianeclosset.fr

Pour contacter Vinciane Closset :

vinciane.closset@free.fr ou :

06 22 16 33 55

L'exposition se poursuivra durant le mois de juin, Vinciane se fera un plaisir de vous accueillir sur rendez-vous ! Toutes les mesures d'hygiène et de sécurité seront respectées durant l'exposition.



Sculpture d'Anne-Pascale Delattre



Toile de Christine Bourcey

Exposition Christine Bourcey

Toutes ses expositions ayant été annulées en raison de la crise sanitaire, notre autre artiste fleurinoise, Christine Bourcey, peintre et sculpteur, vous a préparé une exposition virtuelle vous présentant ses créations récentes.

Vous pouvez y accéder en allant sur le site : www.christine-bourcey.com dans la rubrique "Vidéo" (Cliquez sur Menu à gauche puis sur Vidéo). Titre de la vidéo : CHRISTINE BOURCEY-EXPOSITION VIRTUELLE

Interview de M. Mouraud, notre nouveau boulanger

Notre nouveau boulanger, Rodolphe Mouraud et son épouse Sandrine se sont installés à Fleurines le 13 avril dernier. Nous sommes heureux de les accueillir puisqu'ils vont continuer à faire vivre notre boulangerie au cœur du village et perpétuer une tradition de qualité. Nous leur consacrons cette page afin que vous puissiez mieux les connaître ainsi que leur équipe.



Sandrine et Rodolphe Mouraud, les nouveaux propriétaires de la boulangerie

Bonjour M. Mouraud, depuis quand exercez-vous ce métier ?

J'ai 51 ans, je suis originaire de Seine-et-Marne et j'exerce ce métier depuis l'âge de 13 ans. On peut dire que c'est une vocation. Mon épouse fut apprentie boulangère à l'âge de 15 ans. J'ai exercé à Crépy-en-Valois, Verberie et Longueuil-Sainte-Marie. L'établissement de Fleurines est ma quatrième boulangerie.

Votre installation à Fleurines est-elle un choix ou le fruit du hasard ?

Notre installation à Fleurines est un choix. C'est ma dernière affaire, vu mon âge, je compte rester à Fleurines au moins dix ans (jusqu'à la retraite). C'est une belle affaire, je souhaitais un village et Fleurines s'est imposé comme une évidence. Je connaissais l'ancien propriétaire. Quand j'ai vendu ma boulangerie de Longueuil-Sainte-Marie, j'ai travaillé avec M. Collery à St-Martin-Longueau où il possédait un magasin semblable à celui-ci. Il a donc pu me transmettre son savoir-faire et j'ai pu répéter assez rapidement ce qu'il faisait à Fleurines. C'était important pour moi de travailler avec l'ancien propriétaire afin de conserver cette tradition

artisanale. Par la suite, je souhaite former des jeunes aux vrais métiers de boulanger et pâtissier afin de perpétuer ce savoir-faire. Au cours de ma carrière, j'ai déjà formé 46 apprentis.

Quelles sont vos premières impressions sur Fleurines et les Fleurinois ?

Nous sommes très heureux d'être à Fleurines et de tenir cette boulangerie très bien placée et d'avoir une belle clientèle. En juillet, nous emménagerons à Verneuil-en-Halatte dans notre nouvelle maison. Les Fleurinois nous ont réservé un bon accueil même si certains clients pensent que la qualité a changé alors que ce sont les mêmes produits, les mêmes fournisseurs et les mêmes techniques. Ce qui nous a surpris, c'est le nombre d'appels téléphoniques (environ 200 par jour !). La boulangerie est vite pleine à ce rythme ! On ne peut pas décrocher quand il y a du monde et que les gens attendent dehors. Cela nous est parfois reproché, il est donc préférable d'appeler tôt le matin ou en dehors des heures d'affluence.

Combien avez-vous d'employés ? Pouvez-vous nous présenter votre équipe ?



Rodolphe et Sandrine avec une partie de leur équipe : François, Vincent, Amélie, Frédéric, Tanguy et Séverine.

J'ai actuellement 10 employés sans compter mon épouse. Il y a un mélange d'anciens et de nouveaux. Les emplois se répartissent ainsi :

- quatre vendeuses : Sandrine (mon épouse), Valérie qui était déjà là et deux nouvelles : Justine et Séverine.
- un tourier, François, présent depuis le début. C'est lui qui fait toutes les pâtes (feuilletées, levées, sucrées, sablées...) et la viennoiserie.
- deux boulangers : Tanguy et Frédéric qui vient d'arriver.
- deux pâtissiers : Amélie (ancienne) et moi-même.
- un employé à la sandwicherie : Vincent arrivé depuis peu.



Valérie, fidèle à son poste depuis des années !

C'est une belle équipe mais il manque encore quelqu'un. Pour ma part, je suis là de 2h00 du matin à 18h00, il est important de tout mettre bien en place au début.

En ce qui concerne les ingrédients qui composent vos produits, faites-vous appel à des producteurs locaux ?

La qualité des matières premières est identique à celle de l'ancienne boulangerie. J'ai d'ailleurs rarement vu une boulangerie utiliser des produits de cette qualité (beurre, œufs, lait entier...). Nous n'utilisons aucune poudre. Les produits sont locaux. Le miel vient d'un producteur de l'Oise. J'aimerais prendre contact avec celui de Fleurines. La vanille est la vraie gousse de vanille de Madagascar. Les fruits proviennent des Halles du Grenier à Sel de Compiègne qui livrent tous les matins. Ses fraises sont locales, cultivées dans une ferme de l'Oise. Tous les produits sont Français et tout est fabriqué à la boulangerie. Les viennoiseries sont faites chaque jour. Les chocolats et les pralinés proviennent exclusivement de chez Valrhona dont la qualité est exceptionnelle (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Valrhona>). Quelques pains spéciaux bios sont également à la vente.

Allez-vous proposer des nouveautés ?

J'ai déjà créé des glaces maison qui ont un succès phénoménal ! Quand il reste des fruits, nous fabriquons aussi des « M. freeze ». Au niveau pâtisserie, nous proposons des « fingers », petits gâteaux en longueur dans une barquette à différents parfums et une nouveauté : les cakes, citron - orange - noisette.

Merci M. Mouraud, tous nos vœux de bienvenue et de réussite !

E-mail : rodolphe.mouraud@sfr.fr
tel : **03 44 54 12 68**

Horaires de la boulangerie :
- Du mardi au samedi de 7h00 à 19h30
- Le dimanche : de 7h00 à 13h00
Fermé le lundi

VIE DE LA COMMUNE

Ages Fleuris : En rando toute l'année !

Nos amis des Ages Fleuris sont en escapade chaque semaine les lundis et jeudis après-midi. Ils aiment se fixer un objectif lors de leurs balades en forêt. Le lundi 29 avril fut donc consacré à la cueillette du muguet pour le 1^{er} mai. Ces balades qui permettent d'admirer les changements de dame Nature au long des saisons leur apportent beaucoup de bonheur et permettent



Jean un guide au top pour les Ages Fleuris !

des échanges et des rires même avec les masques !(sauf pour la photo).

Un clin d'œil à Jean leur fidèle guide avec Laurent et Maryvonne !



Bienvenue à Mademoiselle Torchebot !

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à la Sittelle torchebot qui s'est installée dans la cour de l'école au printemps.

Pour nicher, cette espèce forestière utilise habituellement des cavités (par exemple des trous de pic, des cavités arboricoles ou des nichoirs) qu'elle façonne pour en réduire la taille de l'entrée, ce qui est utile en particulier pour éviter que certains prédateurs n'accèdent au nid. Pour cela, elle maçonne le trou d'entrée avec de petites boulettes de terre.

Il s'agit d'une espèce assez commune mais qui a besoin de cavités arboricoles et qui peut souffrir de leur manque. Nous sommes donc ravis



Le nichoir de l'école qui abrite la sittelle

qu'elle ne soit plus sans domicile fixe. Comme les mésanges, la Sittelle a un régime mixte : principalement granivore l'hiver, elle est à l'inverse surtout insectivore l'été et se nourrit alors notamment de chenilles. Cette espèce circule très habilement sur les troncs que les chenilles processionnaires descendent pour se nymphoser au sol. Elles entrent dans le régime alimentaire de la Sittelle qui va donc nous aider à éradiquer ces chenilles processionnaires de la cour d'école.

Le travail de construction de nichoirs et de nourrissage réalisé par les élèves de l'école a donc porté ses fruits.

Bibliothèque pour tous

Ouvertures mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

Port du masque obligatoire

Les emprunts adulte et jeunesse sont gratuits !



Nouveautés



Vous ne nous connaissez pas encore, venez nous rendre visite

Secteur Jeunesse :

Prix Livrentête
Vos préférés



Et bien d'autres titres à votre disposition

Nos horaires : Mercredi 10h00 - 12h00
Samedi 10h00 - 12h00

Merci à tous nos aimables donateurs. Pour des raisons sanitaires seuls les livres d'éditeur en très bon état pourront être acceptés. Merci de votre compréhension.

A votre disposition notre e.mail : cbpt60@gmail.com

Laissez-nous vos coordonnées e.mail pour être informés en direct.

Suivez nous sur fleurinesbouquine.blogspot.com et bibliothequepour-tousoise.blogspot.com

Pour découvrir nos coups de cœur et actualités

Et sur [facebook](https://www.facebook.com/Bibliotheque-Fleurines) Bibliotheque-Fleurines



Reprise des activités associatives

La crise sanitaire et le confinement ont fortement impacté l'activité des associations.

Face à l'épidémie de Covid-19, l'ensemble du territoire métropolitain a donc fait l'objet de restrictions. Le 19 mai 2021 une nouvelle étape d'ouverture a été initiée.

Afin de continuer malgré tout à ralentir le rythme de progression du virus, la levée des mesures de freinage est progressive et se déroule en plusieurs étapes : le 19 mai, le 9 juin et le 30 juin 2021.

Voici en local comment s'organisent les choses :

Bibliothèque :

19 mai : Maintien de la jauge de 8 m2 par personne et maintien du « 1 siège sur 2 » en configuration assise + protocole sanitaire adapté.

9 juin : Avec jauge de 4 m2 et maintien du « 1 siège sur deux » en configuration assise + protocole sanitaire adapté.

30 juin : 100% de l'effectif ERP (établissement recevant du public) pour les espaces en libre accès. Abandon de la règle d'un siège sur 2 en place assise, dans le respect des mesures barrières et de distanciation dans les espaces de circulation.

- **Ouverture le mercredi et le samedi 10h00 à 12h00.**

Activités de plein air :

19 mai : publics prioritaires sans restriction de pratiques et uniquement sports sans contacts pour le reste du public.

9 juin : sports avec contacts pour tous les publics.

- TDD :

Activités sur le plateau sportif :
Lundi soir LIA/Step 19h00 à 21h00 (à partir du 31 mai)

Mercredi Renfo/LIA 19H00 à 21H00 (à partir du 19 mai)

Jeudi : Renfo : 19h30 à 20H30

Activités sous le préau devant la salle des associations :

Gym Douce : Mardi 10h00 à 11h00 (à compter du 25 mai)

Vendredi 10h00 à 11h00 (à compter du 21 mai)

Claquettes : Vendredi soir de 19h30 à 21h00 (à compter du 21 mai)

- TIR A L'ARC :

Samedi 14h00/16h00.

- TENNIS :

Samedi 9h00 à 14h00 (majeurs)

Mardi 19h00 à 20h00 (majeurs)

- PETANQUE :

Samedi matin : entrainements.

Etablissements sportifs couverts :

19 mai : ouverture pour les publics prioritaires sans restriction (y compris mineurs en scolaire, en périscolaire et activités extrascolaires).

9 juin : sports sans contacts autorisés pour le public non prioritaire avec jauge de 50% de l'effectif ERP (établissement recevant du public).

30 juin : sports avec contacts autorisés pour les publics non prioritaires.

- TDD :

Activités dans la salle de associations :

Danse rythmique enfants : jeudi : 17h45 à 18h30 puis 18h30 à 19h30 (à compter du 20 mai)

Hip Hop enfants/Ados : vendredi 18h00 à 19h30 (à compter du 21 mai).

- JUDO :

Cours au DOJO pour les mineurs le lundi et le vendredi 17h30 à 18h30, et 18h35 à 19h45.

- TENNIS : (mineurs)

- Mardi 18h15 à 19h15

- Mercredi 13h00 à 18h00

- Jeudi 18h00 à 19h00

(ou en extérieur si la météo le permet)

Nous souhaitons à toutes et à tous les adhérents une belle reprise de leurs activités !

Tennis Club

Après une année plus que « compliquée » notre Club n'est pas resté inactif et pour faire face aux différentes restrictions (interdiction de jouer en salle, couvre-feu...) et à une météo souvent très capricieuse. Nous avons dû réorganiser les cours jeunes et adultes, mais également allonger le calendrier jusqu'au 04 juillet. Nous devrions ainsi rattraper notre retard et satisfaire l'ensemble de nos licenciés.

Le Club a également investi grâce à des subventions (FFT, département, sponsors) dans **un tout nouveau système d'éclairage homologué** par la Fédération Française de Tennis afin d'en équiper un court extérieur. Fleurines est le 1^{er} club de Picardie à utiliser ce système.



Un court désormais bien éclairé !

Prochain rendez-vous, la 11^{ème} édition de notre Tournoi Open qui aura lieu du 12 juin au 04 juillet.





11^{ème} TOURNOI TC FLEURINES

Du 12 juin au 4 juillet 2021

 Juge arbitre/inscription
 Olivier VOISIN 06.80.02.72.56
 ou via TEN'UP

 LEVIT
 TEN COMITE

Simple dames
 Simple messieurs
 Simple messieurs +35
 Consolante 4ème série

Equipements : adultes 20€
 de 18 ans : 15€
 2 catégories : 30€

Surface : béton poreux
 Prix + lots : 600€









SERVICES SOCIAUX

Les demandes sont centralisées à l'accueil de la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) de Pont-S^{te}-Maxence ou de Senlis.

Pont : **03 44 10 44 05**
Senlis : **03 44 10 78 90**

VÉOLIA
09 69 36 72 61

S.I.C.A.E
03 44 39 45 00

GENDARMERIE PONT
03 44 31 71 17

POMPIERS
03 44 70 41 09

URGENCES MÉDICALES
Appelez le 15 ou SOS Médecins
03 44 66 44 66

OPTICIENNE À DOMICILE
M^{me} Malaurie Mélique
07 70 24 73 42

INFIRMIÈRE
M^{me} Heisterberg
03 44 60 39 21

OSTÉOPATHE ANIMALIER
Clara Waille
06 48 27 74 82

PSYCOLOGUE CLINICIENNE

Psychothérapie - Ar-Thérapie - Thérapies brèves
Vanessa Castro
06 37 38 32 51
psy.clinicastro@gmail.com

 Pharmacies de garde
32 37 0.35€ TTC/min
Accès gratuit via l'application
lepharmacien

Containers à déchets verts

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise met à disposition de chaque foyer un container à déchets verts.

Ces derniers sont disponibles à la mairie.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat si vous souhaitez en faire l'acquisition.

CENTRE MEDICAL ALVI

Dr Genty :
Médecine générale et sportive
03 44 54 98 84

M. Hocini :
Pédicure-podologue
03 60 46 93 85

Mme Sandra Seutin :
Psychomotricienne
07 84 09 90 10

M. Mathieu :
Kinésithérapeute
03 44 63 03 32

Infirmières :
Virginie Salvar :
06 82 88 12 88
Cindy Hémerly :
06 10 29 76 43

Annonce

Je suis apiculteur amateur à Fleurines. Je récupère les essaims d'abeille afin de leur donner une chance de survie.

Appelez-moi au **06 10 81 18 07**.



AGENDA

• **18 juin** : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940.

30 Juin : fête du cinéma. BILLETS à 4 euros pour tous et dans toutes les salles de France jusqu'au 4 juillet.

Réunion Ecole - Inscriptions 2021/2022

Une réunion d'information pour les enfants arrivant en maternelle à la rentrée aura lieu avec les enseignantes et l'ILEP aux dates suivantes :

• vendredi 4 juin de 17h00 à 18h30
Nous vous rappelons qu'avant cette réunion, une inscription doit être réalisée en mairie. Les éléments nécessaires au dossier sont :

- Livret de famille
- Pièce d'identité des parents
- Justification de domicile
- Carnet de santé de l'enfant

Pour les enfants déjà inscrits en 2020/2021, la réinscription sera réalisée directement par les équipes enseignantes.

Respect du voisinage

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuses, tronçonneuse, perceuses ...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Horaires de la mairie

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	15h – 18h
Mardi	9h – 12h	15h – 18h
Mercredi	9h – 12h	15h – 18h30
Jeudi	9h – 12h	15h – 18h
Vendredi	9h – 12h	15h – 17h
Samedi	9h – 12h30	Fermé

Permanence téléphonique :
Tous les jours de 8h30 à 18h00 (17h00 le vendredi) sauf pause méridienne. Samedi de 8h30 à 11h30

Pour le prochain Fleurines & Vous n° 123 Nous vous demandons d'envoyer par courriel vos articles, pubs, petites annonces avant le mardi 22 juin 2021. mairie@fleurines.fr

Branchez-vous sur l'actualité Fleurinoise !

www.fleurines.fr
Facebook Mairie de Fleurines

Fleurines & Vous est une publication de la Mairie de Fleurines

Directeur de publication : Guillaume Maréchal

Rédaction : Commission communication

Tirage : 850 ex. – 2^{er} trimestre 2021

Mise en page : Liendiffusion

Impression : Mairie de Fleurines